

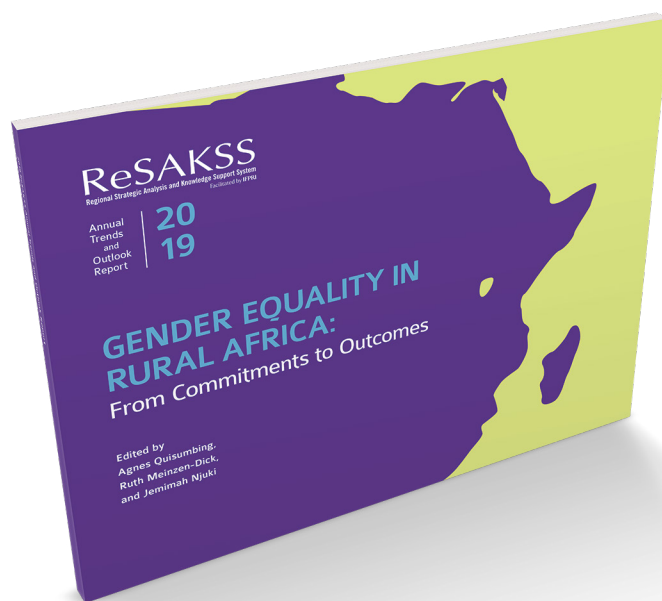
Rapport annuel 2019 sur les tendances et les perspectives

Égalité des genres en Afrique rurale : des engagements aux résultats

Novembre 2019

La Déclaration de Malabo de 2014 énonce sept engagements visant à améliorer les moyens de subsistance par une croissance agricole inclusive en Afrique. Pour éradiquer la faim, réduire la pauvreté, stimuler le commerce intra-africain et accroître la résilience au climat et à d'autres risques, il conviendra d'examiner comment les disparités entre les genres affectent notre capacité à atteindre ces résultats. Pour honorer ces engagements, des politiques et programmes tenant compte de la dimension de genre ont un rôle clé à jouer dans la promotion d'une croissance agricole inclusive.

Le *Rapport annuel 2019 sur les tendances et les perspectives* examine à travers le prisme de l'égalité des genres les problèmes clés à résoudre pour atteindre pleinement les objectifs de la Déclaration de Malabo. Il utilise un cadre basé sur le genre, l'agriculture et les actifs pour examiner les intersections entre le genre et (1) le contexte et les institutions au sein desquels les populations rurales opèrent ; (2) les ressources naturelles dont dépendent les hommes et les femmes en matière d'agriculture, les sources de vulnérabilité et la résilience aux chocs ; (3) les actifs ; et (4) les stratégies de subsistance. Le cadre reconnaît que chaque composante se rapporte au genre : les hommes et les femmes vivent leur situation de différentes manières, et le contexte a des impacts différents sur eux ; la propriété, le contrôle et l'accès aux ressources et aux actifs peuvent être individuels ou conjoints entre hommes et femmes ; et les hommes et femmes utilisent ces ressources pour rechercher des moyens de subsistance différents, et parfois communs.



Mise en contexte

Les différences entre les genres découlent des relations entre hommes et femmes déterminées par les codes sociaux, et leur rôle dans la société montre des similitudes et des différences selon les classes et les sociétés. *Les normes de genre* sont l'ensemble des comportements culturels que l'on attend d'un homme ou d'une femme dans une société donnée. Ces normes sont de plus en plus perçues comme des barrières invisibles importantes qui entravent l'autonomisation économique des femmes et leur capacité à agir sur les opportunités et les politiques. Les normes affectent différentes facettes de l'agriculture - qui peut posséder et qui ne peut pas posséder différentes ressources, qui peut faire certaines choses et qui ne le peut pas, qui prend des décisions et qui ne le peut pas. Cela affecte à son tour les performances du secteur agricole. L'évolution des normes sociales peut avoir autant d'impact que

les incitations monétaires ou les prescriptions politiques sur le comportement à grande échelle. Lorsque l'on tente d'instaurer un changement normatif, il est important de reconnaître qu'une approche fondée sur les normes sociales nécessite des investissements délibérés en temps et en ressources, une mobilisation de la communauté et un engagement actif auprès des dirigeants communautaires et des décideurs politiques.

L'égalité des genres et un *leadership efficace* sont deux éléments intrinsèquement liés. Il ne peut y avoir de leadership efficace sans envisager d'y inclure des groupes différents. Une analyse des tendances actuelles de la gouvernance politique et de l'agriculture révèle des disparités persistantes entre les genres dans la représentation politique, dans les systèmes de recherche et d'innovation agricoles et dans d'autres postes d'influence dans de nombreux pays africains. La promotion de l'égalité des genres dans le leadership impliquera : (1) la création d'un environnement propice assurant l'égalité des chances pour tous, en particulier les femmes et les jeunes ; (2) l'élimination des obstacles systémiques empêchant les femmes d'occuper des postes de direction ; (3) la collecte et la documentation de preuves sur le leadership transformateur ; et (4) la responsabilisation des leaders de la recherche et de l'élaboration des politiques en matière d'égalité des genres.

Les actifs

Encore à ce jour, les *droits fonciers* des femmes sont moins bien sécurisés que ceux des hommes et, malgré les récentes réformes foncières réglementaires, administratives et institutionnelles favorables à l'égalité des genres mises en place dans plusieurs pays, la sécurité diminue dans certaines zones. Les mutations sociales, démographiques et économiques actuelles en Afrique et les marchés fonciers émergents nécessitent impérativement une réévaluation des systèmes fonciers coutumiers et une prise en compte du contexte et de la question du genre dans les interventions gouvernementales. Par exemple, les programmes de régularisation systématique du régime foncier devraient privilégier les zones dont la valeur foncière est plus élevée et/ou croissante, tandis que les zones dotées d'un environnement relativement riche en terres et aux valeurs foncières plus faibles peuvent avoir intérêt à préserver un régime foncier coutumier uniquement. Par ailleurs, pour optimiser les résultats en matière de parité, il est nécessaire de compléter les interventions visant à protéger les droits fonciers avec des dispositions explicites concernant les législations foncières et l'alphabétisation juridique des femmes.

L'inclusion financière peut améliorer les perspectives économiques des femmes et leur permettre de mieux gérer leur vie. Les disparités de genre persistantes dans l'accès aux services et produits financiers et leur utilisation - notamment l'épargne, le crédit, l'assurance et les transactions - sont importantes, les individus ayant besoin d'une variété de produits et services financiers pour accomplir leurs activités quotidiennes. Alors que la croissance de la technologie financière peut potentiellement combler ces lacunes, des obstacles tels que le manque d'accès des femmes à des technologies comme la téléphonie mobile, leur faible niveau d'alphabétisation et les normes entravant la mobilité des femmes et la propriété d'actifs peuvent aggraver les disparités de genre dans l'inclusion financière. Les stratégies visant à accroître les services financiers destinés aux femmes ont tenté de remédier à ces lacunes ou d'accroître leur solvabilité bancaire. Cependant, une approche plus transformatrice et plus durable s'impose pour garantir que les institutions financières et les services fournis soient « féminisés » pour répondre aux besoins, aux priorités et aux réalités des femmes.

Les moyens de subsistance

Des disparités de genre dans les ressources et des normes sociales restrictives affectent les moyens de subsistance des hommes et des femmes. Si les femmes sont fortement engagées dans *l'agriculture* et les moyens de subsistance liés à l'agriculture dans toute l'Afrique, leur productivité est inférieure à celle des hommes. Si l'on en croit certaines études qui ont décomposé l'écart de productivité entre hommes et femmes, l'écart de rentabilité des ressources reste inchangé même en tenant compte de l'accès plus limité des femmes aux ressources. La documentation met en évidence un accès plus limité des femmes au travail, une valeur plus faible des cultures des femmes et une probabilité plus faible pour les femmes d'utiliser d'autres intrants, notamment des engrais et des machines. Les solutions potentielles pour combler ce fossé consistent à renforcer l'utilisation par les femmes de technologies qui permettent de gagner du temps ; à améliorer l'accès des femmes au travail salarié, en particulier le travail des hommes ; à soutenir les femmes dans la culture de rente à plus forte valeur ; à augmenter la participation des femmes aux regroupements de producteurs agricoles ; à améliorer l'accès des femmes aux marchés ; faciliter leur utilisation d'intrants, notamment des engrais ; et réduire les risques encourus grâce à des systèmes de protection sociale et des assurances pour les récoltes.

S'il est important d'accroître la productivité des parcelles gérées par les femmes, les interventions agricoles devraient être conçues pour augmenter la valeur de la production par unité de travail. Cela peut signifier que les agriculteurs s'engagent dans des activités non agricoles à revenu plus élevé, en particulier dans les zones où les terres sont de mauvaise qualité. Enfin, les efforts visant à accroître la productivité agricole doivent être compatibles avec l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes grâce à l'accès à l'information, aux ressources et au contrôle de la production. Les contributions des femmes doivent être reconnues en associant ces dernières à la programmation et en s'assurant qu'elles bénéficient de l'amélioration de la productivité.

Il est communément admis aujourd'hui que les questions de genre doivent être prises en compte dans *le développement de la chaîne de valeur agricole*. Si une attention particulière est portée aux femmes productrices, les femmes opérant dans d'autres parties de la chaîne en tant que transformatrices, commerçantes, exportatrices et consommatrices font aussi l'objet d'une attention croissante. De nouvelles recherches sont nécessaires pour mieux comprendre les chaînes de valeur des cultures autrefois négligées et des nouvelles cultures biofortifiées ; pour confirmer « ce qui fonctionne bien » pour soutenir les entrepreneurs de l'industrie agroalimentaire dans la création et le développement de leurs entreprises ; pour identifier de nouvelles options qui faciliteront l'engagement des jeunes femmes dans les chaînes de valeur ; et pour lutter contre la violence basée sur le genre dans le secteur agroalimentaire.

Dans les décisions prises par un ménage sur la production, la commercialisation et la consommation, le genre détermine qui, au sein du ménage, tire des avantages nutritionnels et économiques des cultures biofortifiées cultivées pour accroître l'apport en micronutriments. Il est essentiel de comprendre le rôle du genre tout au long de la chaîne de valeur de la biofortification pour optimiser les résultats en matière d'adoption et de consommation. Par exemple, en Zambie, les hommes en règle générale accèdent plus facilement que les femmes aux informations sur le maïs enrichi en vitamine A. La diffusion d'informations sensibles au genre peut être plus efficace en utilisant des canaux d'information appropriés tels que les réseaux sociaux informels, les cliniques et la radio.

La transition des jeunes hommes et femmes africains vers l'âge adulte est en train de changer avec la transformation structurelle et rurale en cours et les évolutions démographiques. Pour optimiser le potentiel de la vaste jeunesse africaine - « l'explosion démographique de la jeunesse » -, il est important de s'attaquer aux obstacles uniques rencontrés par les jeunes femmes et les jeunes hommes. Par rapport aux hommes, les jeunes femmes rurales passent actuellement à l'âge adulte avec moins de ressources, par exemple en termes d'éducation et de terres, et leurs responsabilités familiales limitent leurs chances d'aller à l'école et de trouver un travail rémunéré. Les modèles de changement économique peuvent également nuire à la jeunesse rurale africaine. Aux niveaux plus élevés de transformation structurelle et rurale, la propriété foncière et les emplois actuels sont moins nombreux, et de plus en plus de jeunes ne travaillent pas, n'étudient pas et ne suivent pas de formation. Ces résultats sont encore plus mauvais chez les jeunes femmes. Les programmes ciblant le mariage, la fécondité et la transition vers la parentalité ne visent généralement que les jeunes femmes, et ignorent les jeunes hommes. Il sera important de reconnaître l'influence des rôles productifs et reproductifs des jeunes hommes et femmes ruraux pour développer des moyens de subsistance durables.

La libéralisation du commerce peut stimuler la croissance économique et créer des emplois, mais ses impacts en termes de genre ne sont pas pleinement compris. Une étude de cas sur les implications sexospécifiques du commerce au Niger illustre le rôle qu'elle joue dans la pratique. Le Niger a rejoint la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2013 et mis en œuvre son tarif extérieur commun (TEC) en 2015. L'analyse montre que la mise en œuvre du TEC devrait favoriser la croissance et améliorer le bien-être, et donc l'emploi et les revenus des hommes et des femmes. Cependant, ces avantages ne sont pas équitablement répartis entre les deux genres. Bien que les activités économiques des femmes soient plus exposées au commerce régional et international, les femmes sont généralement moins éduquées, moins impliquées dans des associations et des réseaux professionnels, et ont moins accès aux ressources productives. Ces inégalités de genre sous-jacentes limitent la capacité des femmes à saisir les opportunités offertes par une plus grande intégration du commerce régional. Le cas du Niger montre que la réduction de l'écart entre les genres dans l'accès aux ressources productives, notamment les terres agricoles et le crédit, n'est pas seulement une question d'éthique, mais qu'elle produira également des gains économiques pour les femmes et les hommes.

Chocs et résilience

De nombreux chocs externes affectent les agriculteurs hommes et femmes. La résilience est l'aptitude à s'appuyer sur un ensemble de capacités pour affronter ces chocs et ces facteurs de stress, de manière à préserver ou améliorer les résultats en matière de bien-être tels que la sécurité alimentaire ou une nutrition adéquate. Les capacités, les préférences et les besoins liés à la résilience diffèrent d'un groupe d'individus à l'autre, en particulier si l'on tient compte des différences sociales et entre les genres. Des programmes et des politiques qui portent sur les contraintes et opportunités sexospécifiques et liées au contexte peuvent être en mesure de renforcer la résilience en faisant appel aux compétences et aux contributions des femmes et des groupes marginalisés. Une fois que les contraintes locales sont identifiées, des approches sont disponibles pour élaborer des programmes de résilience qui tiennent compte de la dimension de genre, notamment en soutenant les activités de subsistance principales des femmes et des hommes et en encourageant la prise de décision inclusive dans le ménage et la communauté.

Les filets sociaux sont une stratégie essentielle dans les pays africains et dans le monde pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité, résister aux chocs, augmenter la productivité et investir dans le capital humain. Cependant, il manque toujours des données probantes sur leurs effets et avantages potentiels. Les faits montrent que les filets sociaux en Afrique peuvent réduire les violences conjugales, accroître le bien-être psychologique des femmes et améliorer leur situation économique, et que les changements dans la participation au marché du travail tendent à être minimes. Cependant, il existe peu de preuves sur le fait que les filets sociaux conduisent à l'autonomisation des femmes. Des données probantes démontrent que les filets sociaux améliorent la diversité alimentaire des femmes, mais l'impact sur la sécurité alimentaire ou les biomarqueurs nutritionnels des femmes n'est pas prouvé. Pour passer des promesses à une mise en œuvre réussie des filets sociaux transformateurs et respectueux de l'égalité des genres en Afrique, nous devons investir dans la génération de preuves de meilleure qualité pour démontrer les impacts sur le bien-être des femmes.

Bien-être et autonomisation

Le contrôle des femmes sur le revenu a des implications importantes sur leur propre autonomisation, sur les réinvestissements dans les cultures et les chaînes de valeur importantes pour les femmes, sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur la réduction de la pauvreté. La structure générale de la production agricole est en pleine évolution. Ces mutations offrent d'énormes possibilités aux femmes, mais si les processus de changement ne sont pas bien gérés, les femmes risquent de perdre à mesure que les hommes se positionnent sur de nouveaux marchés et dans une production agricole plus axée sur la technologie. Le renforcement de la propriété et du contrôle sur les ressources agricoles, y compris la terre et le bétail, pourrait avoir des effets positifs sur le contrôle du revenu, mais les décideurs doivent examiner comment ces modèles pourraient varier selon les caractéristiques des femmes. Les approches adoptées par les gouvernements, les partenaires au développement et d'autres acteurs pour transformer l'agriculture peuvent être conçues de manière à mieux intégrer les femmes dans les chaînes de valeur agricoles, à les aider à garder le contrôle des revenus générés et à offrir de meilleurs avantages aux femmes et à leurs ménages.

Des politiques nutritionnelles bien conçues peuvent simultanément renforcer l'égalité des genres et les résultats nutritionnels. Toutefois, elles doivent tenir compte autant des hommes que des femmes. En examinant le rôle des hommes dans la nutrition maternelle et infantile, les politiques peuvent faciliter la coopération entre femmes et hommes pour améliorer les résultats. Les politiques qui négligent le rôle des hommes ne donnent pas aux femmes l'opportunité de dégager du temps pour satisfaire leurs propres besoins et s'engager dans des activités productives et des loisirs - des éléments essentiels de leur autonomisation. Les chefs traditionnels devraient également être considérés comme des agents de changement. En tant que dépositaires de la culture, ils peuvent inciter les membres de la communauté à adopter des pratiques plus équitables. Dans l'ensemble, les décideurs doivent collaborer avec des experts du genre pour mieux intégrer la dimension de genre à tous les niveaux politiques.

L'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA) permet de mesurer et suivre le degré d'autonomisation des femmes au fil du temps et dans les pays, les régions et sous-groupes de population. L'IAFA est un indice agrégé, rapporté au niveau national ou régional, qui évalue l'autonomisation des femmes et des hommes dans cinq domaines et sur 10 indicateurs. En comparant les scores globaux des hommes et des femmes, il permet de mesurer la parité des genres. L'IAFA peut

également servir à identifier les sources de perte d'autonomie, et aider à orienter les politiques pour combler les lacunes dans ce domaine. Dans les sept pays africains pour lesquels nous disposons de données, les femmes ont une plus grande perte d'autonomie que les hommes. Une charge de travail excessive apparaît comme un facteur important de perte d'autonomie chez les hommes et les femmes, ces dernières étant plus défavorisées que les hommes pour cet indicateur. L'accès limité au crédit et son contrôle sont également une contrainte pour les deux genres, mais l'impact est plus important sur les femmes.

Données et objectifs de développement

L'amélioration des *données sur le genre* est une nécessité primordiale pour le secteur agricole. Les femmes et les filles vivant en milieu rural en Afrique au sud du Sahara doivent être un groupe démographique à cibler si l'on ne veut laisser personne sur le bord de la route, mais il manque des données sur de nombreux aspects de leur vie. De meilleures données sur les femmes et les filles africaines en milieu rural sont nécessaires pour (1) rendre compte de l'ensemble du travail des femmes, (2) aider à améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et la nutrition des femmes, et (3) mieux comprendre et lutter plus efficacement contre la pauvreté. Bien que le secteur du développement ait bénéficié des récents progrès méthodologiques, la complexité de la vie des femmes rurales n'a toujours pas été pleinement prise en compte. La désagrégation des indicateurs clés par genre reste un défi majeur. Des partenariats plus étroits entre les producteurs de données et les décideurs pourraient faciliter l'élaboration de politiques nuancées visant à promouvoir l'égalité des genres.

Les tendances évaluées à l'aide du cadre des résultats du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) montrent que l'Afrique a continué à progresser dans les *principaux objectifs de croissance et résultats de*

développement. Cependant, le rythme a ralenti et des efforts plus importants doivent être fournis pour transformer le secteur agricole africain en augmentant considérablement la croissance de la productivité et les investissements dans ce secteur. En outre, pour accélérer les progrès et atteindre les résultats souhaités, il faudra renforcer l'adoption de processus réguliers, complets et inclusifs de reddition de comptes mutuels du PDDAA afin de faciliter l'examen et le dialogue fondés sur des preuves et de responsabiliser les parties prenantes dans leurs engagements envers le secteur.

La dynamique et l'engagement pour les objectifs d'autonomisation des femmes et l'égalité des genres se renforcent en Afrique et dans le monde entier. On reconnaît de plus en plus que les écarts de genre imposent des coûts et entraînent des occasions manquées. Le cadre de genre utilisé dans ce rapport met en évidence les interconnexions entre les thèmes discutés ci-dessus et le genre, ce qui aide à identifier les endroits clés pour des interventions efficaces. Néanmoins, la remise en question des normes de genre profondément ancrées pour parvenir à l'égalité des genres n'est pas chose facile.

Les chapitres de ce rapport mettent en exergue des idées pour des travaux futurs dans les domaines de la recherche, des politiques, de la conception et la mise en œuvre de programmes. Des actions visant à réduire les disparités entre les genres sont nécessaires dans tous les domaines, des ménages aux communautés, aux niveaux national et régional, où les inégalités persistent. Pour créer un contexte propice à l'égalité des genres, les pays devront adopter des lois équitables et mettre en œuvre des programmes visant à fournir des services aux femmes autant qu'aux hommes. La réalisation des objectifs d'égalité des genres et d'autonomisation nécessitera également un engagement envers des accords régionaux tels que la Déclaration de Malabo, ce qui peut renforcer ces évolutions positives pour la société dans son ensemble.

À propos du ReSAKSS

Créé en 2006 dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS) contribue aux efforts de promotion de la planification et de la mise en œuvre de politiques fondées sur des preuves et axées sur les résultats. Le ReSAKSS fournit plus précisément des données et des produits analytiques ainsi que des connaissances connexes pour faciliter les processus d'analyse comparative, de revue et d'apprentissage mutuel au sein du PDDAA. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) facilite le travail du ReSAKSS en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), les principales communautés économiques régionales (CER) et les centres du CGIAR basés en Afrique. Le ReSAKSS est financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Fondation Bill & Melinda Gates.

Le ReSAKSS contribue à éclairer le processus du PDDAA par le biais de ses rapports annuels phares sur les tendances et les perspectives (ATOR). À l'échelle de l'Afrique, l'ATOR, qui sert de rapport officiel du PDDAA sur le S&E, suit les progrès réalisés sur plus de 30 indicateurs clés du PDDAA. Chaque année, le rapport ATOR présente une analyse sur un sujet d'importance stratégique pour le PDDAA.

Ce synopsis est basé sur le Rapport annuel 2019 sur les tendances et les perspectives, revu par les pairs et intitulé *Égalité des genres en Afrique rurale : des engagements aux résultats*. La version anglaise du rapport complet est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse <https://doi.org/10.2499/9780896293649>.

www.resakss.org

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES

Un monde sans faim ni malnutrition

1201 Eye St, NW, Washington, DC 20005 USA | T. +1-202-862-5600 | F. +1-202-862-5606 | Email: ifpri@cgiar.org | www.ifpri.org | www.ifpri.info

DOI : <https://doi.org/10.2499/9780896293663>



© 2019 International Food Policy Research Institute (IFPRI). Cette publication est autorisée à être utilisée sous une [Licence internationale de Creative Commons Attribution 4.0 \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).